



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

Service de la police du commerce SPoCo  
Amt für Gewerbepolizei GePoA

Grand-Rue 27, CP 1174, 1701 Fribourg

T +41 26 305 14 77, F +41 26 305 14 89  
[www.fr.ch/spoco](http://www.fr.ch/spoco)

—

Courriel : pocco@fr.ch

## Demande de patente T de traiteur

Proposition de **dénomination** : .....

**Adresse et étage** de l'établissement : .....

NP : ..... Lieu : .....

Avez-vous un permis de construire : oui  non

Avez-vous déposé une demande de permis de construire : oui  non

Souhaitez-vous exercer cette activité à partir de chez vous  ou à partir d'un local

Description des installations ( par ex. cuisine, laboratoire) :

.....  
.....  
.....  
.....

Nombre de places de parc : .....

### Activités, clientèle, assortiment, volume de production, personnel

1. Activités prévues en rapport avec les denrées alimentaires :

Service de boissons

Stockage de denrées alimentaires

Service de mets (restauration)

Conditionnement / emballage

Régénération (réchauffer des plats)

Fabrication / transformation

Préparation de mets chauds

Distribution

Service au client

Transport

Vente au consommateur

Autre, préciser : .....

—

2. Assortiment/ type de carte (joindre la liste détaillée) : .....

### **Données personnelles du futur exploitant**

Nom du titulaire de la patente : .....

Adresse privée : .....

NP : ..... Lieu : .....

Tél. privé : ..... Natel : .....

Date de naissance : .....

Adresse email privée : .....

Date prévue d'ouverture de l'établissement : .....

Date et lieu : .....

Signature : .....

***Cette formule doit être retournée, accompagnée de tous les documents ci-dessous, à l'adresse du Service, au moins 60 jours avant la mise en exploitation de l'établissement.***

### **Documents à fournir concernant l'activité commerciale et les locaux :**

1. une copie des éventuelles attestations techniques relatives à la conformité des locaux ;
2. le consentement écrit du propriétaire de l'immeuble destiné à abriter l'établissement ;

### **Documents à fournir concernant l'exploitant :**

3. un extrait du casier judiciaire du requérant ; (vous pouvez commander votre casier soit à un guichet postal, soit sur internet à l'adresse [www.casier.admin.ch](http://www.casier.admin.ch))\*;
4. une autorisation de séjour pour les requérants étrangers ressortissant d'un Etat non membre de l'Union européenne ;
5. une déclaration de la justice de paix attestant que le requérant n'est pas privé de l'exercice des droits civils\* ;
6. une attestation de domicile\*;
7. une déclaration de l'Office des poursuites du ou des domiciles du requérant pour les cinq années précédentes, attestant qu'il n'est pas sous le coup d'un acte de défaut de biens\* ;
8. une déclaration de l'Office des faillites du ou des domiciles du requérant pour les cinq années précédentes, attestant qu'il n'est pas sous le coup d'un acte de défaut de biens\* ;
9. un curriculum vitae ;
10. un certificat de capacité professionnelle, un document équivalent ou, le cas échéant, une attestation portant sur la nature et la durée de l'activité permettant la reconnaissance de l'expérience professionnelle acquise. En l'absence de formation, le futur exploitant produira une inscription au prochain cours de formation obligatoire de cafetier-restaurateur.

### **En cas d'exploitation de l'établissement par une personne morale, les documents complémentaires suivants doivent être produits**

11. l'inscription au registre du commerce ;
12. le contrat d'engagement du gérant responsable ;
13. la répartition des tâches entre les associés ;
14. une déclaration de l'Office des poursuites du ou des domiciles de la personne morale pour les cinq années précédentes, attestant qu'elle n'est pas sous le coup d'un acte de défaut de biens\* ;
15. une déclaration de l'Office des faillites du ou des domiciles de la personne morale pour les cinq années précédentes, attestant qu'elle n'est pas sous le coup d'un acte de défaut de biens\*.

**\* Ces documents doivent être originaux et ne pas dater, lors de leur production, de plus de trois mois.**